



mairie de **Clamart**

CONVOCAATION

Clamart, le **29 JUIN 2018**

Madame, Monsieur et Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le **Conseil municipal** se réunira à **14h** en salle du Conseil de la Mairie de Clamart, sise place Maurice Gunsbourg, **le vendredi 6 juillet 2018.**

ORDRE DU JOUR :

1. Appel nominal.
2. Désignation d'un secrétaire de séance.
3. Approbation du procès-verbal intégral de la séance du Conseil municipal du 31 mai 2018.

DECISIONS DU MAIRE dans le cadre de sa délégation au titre de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

AFFAIRES FINANCIERES

4. Modification des tarifs relatifs à la participation des familles aux études dirigées dans les écoles élémentaires à compter du 1^{er} septembre 2018.
5. Modification de la délibération du Conseil municipal du 9 juillet 2015 instituant la taxe de séjour au « réel ».
6. Approbation d'une convention de mise à disposition de services entre la Ville de Clamart et le Territoire Vallée Sud – Grand Paris dans le cadre de la compétence CLIC.

AMENAGEMENT URBAIN/PATRIMOINE COMMUNAL

7. Approbation d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la Ville de Châtillon pour la construction d'un plateau surélevé rue du Fort.
8. Approbation des avenants n°1 aux conventions financières avec le SIPPAREC pour la mise en souterrain des réseaux de communications électroniques des opérateurs Orange et Numéricâble prévoyant l'ajout de la rue Lily et de la rue de la Vallée du Bois entre l'avenue Adolphe Schneider et la rue Henri Golaudin.

Toute correspondance
doit être adressée
à Monsieur le Maire

Hôtel de ville
Place Maurice Gunsbourg
92141 Clamart Cedex
Tél. : 01 46 62 35 35
e-mail : mairie@clamart.fr
www.clamart.fr

AFFAIRES FONCIERES/URBANISME

9. Constitution de servitudes entre la Ville de Clamart et l'association des Institutions privées des Hauts-de-Seine (AIPHS).
10. Rétrocession d'une emprise de terrain cadastrée section D numéro 188, après division, située au droit de la propriété sise vieux chemin de Fleury/78 rue de Fleury.
11. Acquisition de l'assiette foncière d'un transformateur rue des Sorbiers par la Ville à Clamart Habitat.
12. Acquisition de l'assiette foncière d'un terrain de l'école Plaine Sud auprès de la société Eiffage aménagement.
13. Approbation du projet de statuts modifiés de la SPLA PANORAMA.

VIE ASSOCIATIVE

14. Attribution d'un mandat spécial à Monsieur François Le Got, Adjoint au Maire et à Madame Marie-Thérèse Carollo, Conseillère municipale pour se rendre à Lünebourg en Allemagne les 10 et 11 juillet 2018.
15. Versement de subventions sur projet à des associations.

SPORT

16. Approbation d'une convention de partenariat avec la Caisse de Crédit Mutuel ARTDONYS dans le cadre de l'opération Clamart plage 2018.

PERSONNEL

17. Modification du tableau des emplois de la Ville.
18. Détermination du cycle de travail des personnels de l'animation de la direction de l'éducation.
19. Rémunération des congés à un agent municipal, non pris pour cause d'accident du travail et départ à la retraite pour invalidité.
20. Rémunération des congés à un agent municipal, non pris pour cause de congé de longue maladie.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher Collègue, en l'expression de ma considération distinguée.

**Le Maire,
Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,**


Jean-Didier BERGER

Les documents non annexés au rapport des questions peuvent être consultés à la Direction des affaires juridiques et des assemblées.